

ABONNEMENT

En an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

En an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les Libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 DÉCEMBRE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bilange, 25
SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 7°
Ce matin, à 8 h.		+ 10°
Midi,	763 ^{m/m}	+ 12°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 5°

L'INFILTRATION

Le flot de la corruption monte toujours.

C'est en vain que le cabinet précédent et le parquet qui présidait M. Quesnay de Beaufort ont élevé des digues autour du Parlement. C'est en vain que la Commission d'enquête a espéré que son œuvre serait une œuvre d'apaisement et de consolidation.

C'est en vain que les hommes à la conscience légère ont pris toutes leurs précautions pour ne pas être atteints.

L'eau sale, dont on a essayé d'empêcher le débordement, s'étend et dépasse les digues.

C'est un phénomène d'infiltration.

Il eût fallu des digues de granit pour arrêter le fléau.

Mais il n'y a que les consciences pures qui soient de granit, et nous avons tant de consciences d'argile !

Chaque jour, chaque heure pour ainsi dire, amène une nouvelle dénonciation, puis des démentis qui ne désarment pas l'opinion publique.

Tout mauvais cas est niable, dit-on ; et il y a déjà pas mal de ces démentis qui n'ont pas réussi à leurs auteurs.

En se présentant devant le Parlement, le gouvernement du 8 décembre manifestait l'espoir que le scandale de Panama serait promptement liquidé et qu'on allait enfin s'occuper du budget.

Au lieu de toucher à sa liquidation, ce scandale paraît n'être qu'à son début.

On se demande quelle découverte lamentable nous réserve demain, et il est impossible, étant donné l'enchaînement des nombreuses complications, de prévoir quand cela finira.

Car la Commission d'enquête, qui croyait tout diriger, ne dirige rien ; elle subit cette enquête, et les révélations éclatent autour d'elle au moment où elle s'y attend le moins.

Elle pourrait pouvoir s'écrier, comme du temps de M. Grévy : « Assez ! »

Mais elle ne le pourra pas.

L'enquête, qui se fait toute seule, est plus forte que sa volonté.

M. Tirard aux Finances

Avant-hier soir, après le refus de M. Casimir-Perier d'accepter la succession de M. Rouvier, M. Ribot est allé conférer avec le Président de la République à l'Élysée.

Il est résulté de cet entretien que M. Carnot a pu réaliser son vœu le plus cher qui est, comme on le sait, de voir le portefeuille des finances entre les mains de son ami Tirard.

La proposition a été faite par téléphone à M. Tirard qui était à Bruxelles pour la conférence monétaire.

M. Tirard s'est empressé d'accepter par la même voie extra-rapide.

Par décret inséré hier, mercredi, au *Journal officiel*, M. Tirard, sénateur, a été nommé ministre des finances, en remplacement de M. Rouvier.

M. Rouvier a été sept fois ministre depuis 1881 ; M. Tirard a été dix fois ministre depuis 1879.

LA SÉANCE D'AUJOURD'HUI

Il paraît que le gouvernement a décidé de poser la question de confiance sur la proposition Pourquerey de Boisserin.

M. Delahaye interviendra au cours de cette discussion et combattrà le rejet demandé par le gouvernement.

Voici, dit-on, quel sera le sens de son discours :

« J'ai pris à tâche, depuis le jour où j'ai été convoqué devant la Commission d'enquête, de ne rien dire.

» Mais vous voyez quels ont été les résultats de la première mise en application du procédé que j'avais indiqué.

» Plusieurs sénateurs et plusieurs députés sont découverts, un ministre vient de tomber, d'anciens ministres sont soupçonnés.

» Est-il possible que ce soit ce moment que l'on choisisse pour étouffer la lumière ? »

Si l'on vote la proposition, c'est une crise ministérielle, accompagnée d'une crise présidentielle.

Si la majorité résiste à l'opinion qui veut la lumière, de l'aveu d'un grand nombre, tout est à craindre aussi bien à Paris qu'en province et surtout là.

D'autre part, on dit que dans le cas du vote, et avant de démissionner, M. Carnot tenterait une combinaison *in extremis* en formant un cabinet à la tête duquel il mettrait M. Tirard.

Ce serait sa dernière carte !

INFORMATIONS

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Au moment où le gouvernement saisira la Chambre de la demande des deux douzièmes provisoires, que nous avons annoncés, M. Mir déposera une proposition demandant le vote de six douzièmes provisoires, afin de faire commencer, dorénavant, l'année financière au 1^{er} juillet.

LA SUCCESSION REINACH

On annonce que la famille du baron de Reinach a décidé de n'accepter la succession que sous bénéfice d'inventaire.

FLÉTRIS PAR M. SARCEY

« Le malheur, c'est que la République en sera éclaboussée tout entière. Vous ne sauriez

croire combien je suis triste ! Tous les gens que nous estimions et aimions, qui vont se trouver compromis ? Quelle misère ! Oh ! qu'il fait bon avoir les mains nettes ! »

Francisque Sarcey.

MORT DE JOHN LEMOINNE

John Lemoine, du *Journal des Débats*, sénateur inamovible, membre de l'Académie française, est mort cette nuit.

Il était né en 1814.

C'était un opportuniste, qui se guidait surtout d'après le vent. Ses volte-faces resteront plus célèbres que ses articles, malgré tout son esprit.

L'empoisonnement de M. de Reinach

Il faut avouer que le médecin de la famille de Reinach n'a pas eu beaucoup de chance en portant le diagnostic *post mortem* de congestion cérébrale. Sur quels signes s'est-il basé pour affirmer que la mort était due à une lésion cérébrale ? Quant au médecin de l'état civil, sa situation devient délicate. Il a confirmé purement et simplement le diagnostic porté par son confrère. Cependant certains indices auraient dû mettre son esprit en éveil et la simple prudence exigeait qu'il ne délivrât pas le permis d'inhumation.

La mort de M. de Reinach est due, paraît-il, à l'ingestion d'une certaine dose d'atropine. On sait que l'atropine est le principe actif de la belladone. C'est un poison très puissant qui peut tuer en quelques minutes. Les experts nommés par le tribunal n'auront aucune peine à déceler la présence de cet alcaloïde dans les organes qu'ils ont enlevés soigneusement samedi dernier, à Nivillers. La recherche des alcaloïdes se fait de plusieurs manières, mais on suit toujours une marche déterminée, de façon à produire, par l'usage de réactifs, certaines colorations qui restreignent progressivement le champ des investigations.

L'aconitine et l'atropine sont deux poisons qui ont plusieurs points de ressemblance, dans les recherches qui sont entreprises en toxicologie. Il est facile de les différencier.

L'état de conservation du cadavre fait penser que la mort n'a pas été due à une cause naturelle. On n'a trouvé aucune lésion pouvant faire croire à une maladie et pouvant par suite entraîner la mort. Dans ces conditions, les médecins ont été mis dans l'obligation de faire l'autopsie complète, c'est-à-dire d'enlever tous les organes.

Après avoir lié la partie inférieure de l'œsophage, la première portion du duodénum, la dernière anse d'intestin grêle, on a enlevé successivement chaque organe de façon à conserver tous les liquides et les solides qu'il contenait.

Comme la foie, la rate, le cerveau et la moëlle épinière peuvent conserver des traces du poison, les experts ont dû pratiquer l'extirpation de ces divers organes. Mais c'est dans le tube digestif que se trouvera en grande partie l'alcaloïde qui a déterminé le décès du baron de Reinach.

L'arrêté du maire de Rouen

La République devrait être le règne de la loi, et aussi le règne de la liberté sous la protection de la loi.

Et c'est précisément sous ce régime que nous voyons ceux qui ont une parcelle du pouvoir s'en servir pour opprimer leurs subordonnés.

M. le maire de Rouen vient de prendre un arrêté qui constitue un acte de véritable tyrannie, et il est à craindre que son exemple ne soit suivi dans un grand nombre de communes dont la municipalité n'est rien moins que libérale.

Ce potental municipal fait savoir aux fonctionnaires dépendants de la mairie qu'il leur est absolument interdit de mettre leurs enfants dans des écoles libres ou congréganistes et que, s'ils persistent à les y mettre, ils seront révoqués de leurs fonctions.

Prendre les gens par la famine, si ce n'est pas d'un esprit libéral, c'est tout à fait jacobin.

Et, pourtant, la loi ne dit pas que les fonctionnaires devront faire instruire leurs enfants dans les écoles municipales.

Un père de famille peut avoir d'excellents motifs pour choisir son école, soit à cause de la distance, soit pour d'autres raisons.

Il a le droit d'être catholique, tout comme d'autres ont le droit d'être protestants, ou juifs, ou libre-penseurs, puisque la loi reconnaît et protège tous les cultes et le reste.

Et la mère de famille peut bien avoir des préférences et mieux aimer confier ses filles aux religieuses qu'à l'institutrice laïque.

Alors, à cause de ces préférences, M. le maire de Rouen dit au père : — « Tu avais une place, que tu remplissais d'ailleurs consciencieusement, car tu es un employé modèle ; mais tu fais instruire tes filles chez les religieuses, et alors je t'enlève ton gagne-pain et je te jette sur le pavé. »

C'est tout bonnement ignoble.

M. le maire de Rouen et ses pareils donnent du reste par là un démenti scandaleux aux principes républicains dont la liberté de conscience est un des premiers.

Il est aussi coupable que le serait un maire qui révoquerait ceux de ses employés qui refuseraient d'aller à la messe.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est une insupportable tyrannie.

Nous n'espérons pas que le gouvernement fasse sentir ses torts à ce proconsul au petit pied. M. Loubet tremble, on le sait, devant les municipalités. Et M. Ribot est trop fraîchement président du conseil pour se permettre d'intervenir dans une question où il aurait contre lui les trois quarts de ses collègues.

Ah ! s'il s'agissait de fonctionnaires protestants ou juifs, ce serait une autre affaire, et M. le maire de Rouen aurait reçu son savon dans les vingt-quatre heures.

Il est vrai qu'il n'aurait probablement pas osé prendre contre des juifs ou des protestants l'arrêté qu'il vient de prendre contre des catholiques.

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	99 15	Banque de France	3885	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	393 25	Compagnie parisienne du Gaz	528
3 0/0 amortissable	99 12	Banque d'Escompte	170	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	480	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	380
4 1/2 1883	105 20	Comptoir national d'Escompte	510	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	480	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	24
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1050	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	475	— 6 0/0 2 ^e série	24
Oblig. 1855-60 3 0/0	572 5	Crédit Industriel et Commercial	550	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	430	— obligations à lots	96
— 1865 4 0/0	538 50	Crédit Lyonnais	—	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	476 25	Suez 5 0/0 remboursable à 500	599
— 1869 3 0/0	425	Crédit Mobilier	135	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	419 50	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	459 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1875 4 0/0	536	Société Générale	—	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	465	— 1889 4 0/0	97 50
— 1876 4 0/0	536 50	Est	943	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	471 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	98 30
— 1886 3 0/0	410 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1522 50	Nord 3 0/0 r. à 500	472 75	— 3 ^e	98 45
		Midi	1335	Orléans 3 0/0 r. à 500	472	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	472	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	477 50

A LOUER
PRÉSENTEMENT
UNE MAISON
Située à Blou (M.-et-L.)
Entre cour et vaste jardin, avec serre, salon de compagnie, salle à manger, escalier, cuisine et arrière-cuisine, remise et écurie, vastes servitudes.
S'adresser, pour visiter, à M. MONNIER, à Blou, et, pour traiter, à M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A CÉDER
DE SUITE
Un Atelier de Sellerie et Bourrellerie
Situé à St-Hilaire-St-Florent
Exploité actuellement par M. Ruesche.
S'adresser, pour traiter, audit M. RUESCHE, ou à M. L. PROUST, arbitre de commerce à Saumur.

UN JEUNE HOMME pouvant donner toutes garanties morales et pécuniaires entrerait comme associé dans une maison de champagneurs.
S'adresser au bureau du journal.

Atelier de Serrurerie
Ancienne Maison
JOUSSELIN ET RENAUDINEAU
J. JOREAU
Successeur
44, Rue des Capucins, Saumur.

AVIS
Le samedi 15 décembre 1892, à une heure du soir, à Saumur, place du Champ-de-Foire, il sera procédé, par le ministère de M^e GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, à la vente aux enchères publiques d'un **Cheval de réforme de la gendarmerie**.
Expressément au comptant, 40 0/0 en sus.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

A LA VILLE DE PARIS
On demande un Apprenti.

GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Fromages extra	Saucissons de Lyon, d'Arles et de Lorraine
Camembert, double crème, 0,60	Saucisses fumées, 2 pour 0,25
Brie, véritable, 1/2 kil. 1,40	Poitrine fumée, 1/2 kil. 1,40
Gruyère, extra, — 0,85	Jambon désossé roulé, 1,50
— Emmenthal, — 1,20	Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg et de Ruffec, 1,75; 2,75; 3,75; 5 et 8 fr.
Port-Salut, de la Trappe, 1,50	Crème de foies gras pour Sandwichs la boîte 1,10 et 2,25
Roquefort, 1,60	
Hollande pâte grasse, 1,10	
Choucroute de Strasbourg, 2,00	

Pâtés truffés: Alouettes, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lièvre, la terrine, 2,75, 3,75 et 5 fr.
Gâteaux Lorientais, 60, 1,20 et 1,80

A VENDRE
Un Dictionnaire DE LITRE
4 Volumes et un supplément reliés
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Foin de 1^{re} qualité et Paille
UNE TRÈS BELLE
CARRIOLE FOURRAGÈRE
Et deux Harnais.
S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 3, Saumur.

Corsets sur Mesure
M^{me} V^e CHATELAIS
Saumur, 18, Grande-Rue
CORSETS DE LUXE ET D'USAGE
Corsets Orthopédiques.

A LOUER en totalité ou par partie, Maison et vastes dépendances, rue Saint-Jean, n^o 14.
— Réparations au gré du locataire. Ancienne Distillerie.
S'adresser rue Cour-St-Jean, 5.

Francis VOELCKER
Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie
30, Rue d'Orléans, 30, SAUMUR

Grand Diplôme d'Honneur à l'Exposition Nationale de Tours 1892
Médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze aux Expositions de Paris, Nantes, Saumur, etc.

A partir du 15 décembre 1892
PORTRAITS depuis 10 fr. la douzaine.
A L'OCCASION DES ÉTRENNES
Il sera offert à titre gracieux un
Splendide Portrait Album
A tout acheteur d'une douzaine de cartes glacées.
Exposition permanente, 50, rue d'Orléans, 50
On opère tous les jours et par tous les temps.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS
A. LIGNAIS
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.
Salles, Salons et Cabinets particuliers.
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 30 et 2 fr.
Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure
Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.
N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

EN VENTE
HISTOIRE de SAUMUR
Pendant la Révolution
Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
Chez tous les Libraires.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Magasins de la Glaneuse
GRANDE LIQUIDATION
Pour cause de Changement de Domicile

Les MAGASINS DE LA GLANEUSE informent leur clientèle que l'Extention que prennent leurs affaires ne leur permettant plus de rester dans la rue Saint Jean où ils ne peuvent s'agrandir, ont décidé leur transfert, le **premier février prochain**, rue d'Orléans, n^{os} 18 et 20, dans l'immense local occupé autrefois par MM. MEXME FRÈRES.

Avant de prendre possession de ce **Hall** splendide unique à Saumur, et afin de n'avoir à leur entrée dans cette **nouvelle installation** que des articles de toute dernière création, LES MAGASINS DE LA GLANEUSE ont décidé, à partir du **Samedi 3 Décembre**, la **liquidation** de presque toutes les Marchandises existant dans les locaux de la rue Saint-Jean.

Cette liquidation, qui ne pourra durer que deux mois à peine, est certainement appelée à un très grand succès: d'abord par le **Stock considérable** des marchandises à écouler et les prix vraiment fabuleux de bon marché auxquels elles seront vendues.

Les très **Grands rabais** porteront surtout sur les marchandises d'Hiver, c'est-à-dire utiles, telles que:
Fourrures, Manchons, Boas, etc. Velours peluchés, Soeries noires et couleurs, Écossais, Bonneterie, Jupons, Pélerines, Foulards, Cravates, Mantilles de Grenade, Taies d'Oreillers, etc., etc. Objets pour **Étrennes: Bambous montés, Écrans, Tables, Chevalets, Eventails, etc., etc.**

Des affiches, apposées sur les Marchandises des étalages intérieurs et extérieurs, prouveront que vraiment nous faisons des sacrifices sans précédents pour l'Écoulement dans un bref délai de la plus grande partie de notre **Stock**.

ARTICLES SPÉCIAUX POUR OEUVRES DE BIENFAISANCE